

REGLEMENT

Préambule : L'organisateur se réserve le droit de modifier à tout moment ce règlement en fonction des normes sanitaires relatives à la pandémie du coronavirus et de obligations et directives édictées par les autorités compétentes.

La réglementation FINA est applicable sur l'ensemble des épreuves. Une seule course individuelle par journée de compétition est autorisée.

Les épreuves sont ouvertes aux nageurs nés avant le **31 décembre 2009 pour le 5 km** , le **31 décembre 2010 pour 2 km** et le **2 km contre la montre** et le **31 décembre 2011 pour le 650 m et relais mixte 4 x 500 m**. Les 2 épreuves par équipes : 2 km contre la montre par équipe et le relais mixte 4 x 500 m sont réservées aux clubs affiliés à la FFN. Pour les concurrents non licenciés dans un club FFN , les engagements sont acceptés sous réserve de présentation d'un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la natation en compétition et d'une autorisation parentale pour les mineurs et d'une pièce d'identité et après acquittement du coût de la licence eau libre (10 €) en plus du coût de l'engagement. Les engagements sur le 5 km sont ouverts aux non-licenciés après acceptation de l'organisateur au regard des antécédents de ces concurrents sur des épreuves similaires précédentes.

le port d'une combinaison thermique est autorisé aux conditions suivantes :

- Température de l'eau entre 14 et 17,9 degrés Celsius : combinaison thermique obligatoire + bonnets.
- Température de l'eau entre 18 et 19.9 degrés Celsius : Combinaison thermique autorisée.
- Température égale ou supérieure à 20 degrés Celsius : port de la combinaison thermique interdite.

Dans l'hypothèse où la température de l'eau se situe entre 18 et 19,9 degrés (combinaison autorisée), il ne sera établi qu'un seul classement global donnant des points pour le classement de la coupe de France.

Pour les non-licenciés dans un club FFN, le port de la combinaison néoprène est autorisé quelque soit la température de l'eau, mais fortement déconseillée si température de l'eau est supérieure à 23°.

Pour les épreuves « COUPE DE FRANCE ET DE BRETAGNE » les concurrents doivent se conformer à la réglementation FINA «Natation en Eau Libre». Cependant, par dérogation à l'article OW 6.16 du règlement FINA, le délai de fin de course sera pour le 5 km : 2 h 00 , pour le 2 km : 50 mns . Les nageurs qui

n'auront pas terminé leur parcours seront ramenés à terre et ne seront pas classés. **Ces délais pourront être écourtés, en fonction des heures d'autorisation d'utilisation du fleuve émanant des autorités compétentes.**

INTERCLUBS OPEN «EAU LIBRE»

Il y aura un classement «OPEN» et un classement «BRETAGNE»

Chaque équipe sera composée au minimum de 4 filles et 4 garçons, licenciés dans un même club.

Des nageurs et des nageuses différents peuvent entrer dans les compositions des relais et des «contre la montre»

PROGRAMME ET RÈGLEMENT :

- **2 nages individuelles**

course A (5 km) et course B (2 km) sans limitation de nombre de nageurs. Pour le classement « interclubs », pour le 2 km seuls les points marqués par 4 premières filles et le 4 premiers garçons de chaque club seront comptabilisés , pour le 5 km seuls les points des 2 premiers garçons et 2 premières filles de chaque club seront comptabilisés.

Un club présentant moins de 2 nageurset moins de 2 nageuses sur 5 km et moins de 4 nageurset moins de 4 nageuses sur 2 km sera hors classement des « Interclubs » . Cependant des points individuels seront attribués à ces concurrents, non récupérables par les nageurs et nageuses suivants.

Seront attribués aux concurrents abandonnant les points du dernier plus 10.

Seront attribués aux concurrents « hors délais » les points du dernier plus 20.

Seront attribués aux concurrents disqualifiés , les points du dernier plus 50.

- **Relais mixtes** (2 filles + 2 garçons) : (4 x 500 m). Pour le classement « Interclubs » seuls les points marqués par les 2 premiers relais mixtes de chaque club seront comptabilisés.

Des nageurs et des nageuses différents peuvent entrer dans les compositions des relais et des «contre la montre»

- **Contre la montre par équipes masculines** (4 nageurs) sur 2 km
- **Contre la montre par équipes féminines** (4 nageuses) sur 2 km

Pour le classement « Interclubs » seuls les points marqués par la première équipe masculine et la première équipe féminine de chaque club seront comptabilisés.

Des nageurs et des nageuses différents peuvent entrer dans les compositions des relais et des «contre la montre»

Seront attribués aux équipes abandonnant les points de la dernière équipe plus 10.

Seront attribués aux équipes « hors délais » les points de la dernière équipe plus 20.

Seront attribués aux équipes disqualifiées , les points de la dernière équipe plus 50.

Pour chaque club, la composition des relais (2 filles , 2 gars) et du contre la montre (équipe filles et équipe gars) reste libre.

RELAIS

Pour chaque club, la composition des relais (2 filles , 2 gars) (équipe(s) filles et équipe(s) gars) reste libre.

Les nageurs d'une même équipe devront porter un bonnet identique (bonnet du club)

Le témoin sera un bracelet que les nageurs porteront au poignet. Il sera transmis lors du passage de relais qui se fera obligatoirement dans un zone délimitée. L'équipe qui terminera son parcours sans son témoin sera disqualifiée.

CONTRE LA MONTRE

Pour chaque club, la composition du « contre la montre » (équipe(s) filles et équipe(s) gars) reste libre.

Il s'agit d'une épreuve avec un classement dames et un classement messieurs. Aucune dérogation ne sera autorisée pour la participation d'une équipe mixte.

Pour le classement « interclubs », chaque club devra présenter au moins une équipe masculine (4 nageurs) et une équipe féminine (4 nageuses)

Les clubs pourront engagés plusieurs équipes : hommes et dames mais seul le classement de la première équipe féminine et de la première masculine de chaque club sera pris en compte dans le classement interclubs. Cependant les points marqués par les équipes 2 et suivantes ne seront pas récupérés par les équipes 1 des clubs classées derrière .

Les nageurs d'une même équipe devront porter un bonnet identique (bonnet du club)

Les équipes partiront toutes les 15 secondes en commençant par les messieurs , les équipes 2 partant après toutes les équipes 1.

Une start-list avec l'ordre des départs sera affichée le jour de la compétition .

Le drafting n'est pas autorisé. Une équipe rattrapant une autre, les nageurs devront doubler immédiatement l'équipe précédente sans rester dans les pieds des nageurs rattrapés. Ceux ci, une fois doublés ne devront pas rester dans le sillage des nageurs qui les ont doublés . Une tolérance sera applicable aux approches des bouées (15 mètres) situées aux extrémités du parcours.

Les quatre nageurs devront parcourir l'intégralité de la course. Les quatre nageurs d'une même équipe devront se trouver ensemble dans une zone située entre les deux dernières bouées de contournement située à 250 mètres de l'arrivée .Si les quatre nageurs d'une même équipe ne se trouvent pas ensemble dans cette zone, l'équipe sera disqualifiée.

Le classement de l'équipe sera déterminé par le temps de l'équipier arrivant en 3^{ème} position.

Si une équipe ne se présente pas dans l'ordre de la start-list, elle ne pourra prendre le départ, le prix de son engagement ne sera pas remboursé.

Si, pour une raison quelconque, un nageur ne peut prendre le départ, il peut être remplacé par un autre nageur de son club . En aucun cas, il ne pourra s'agir d'un nageur d'une autre équipe du club qui aurait déjà nagé et terminé son épreuve.

Si une équipe déclare forfait, l'horaire de départ des équipes suivantes ne sera pas modifié.

Le classement

place	Points CLM F et M	Points:course B Individuel	Points: course A Individuel	Points des Relais
1	0	0	0	0
2	2	2	2	2
3	3	3	3	3
4	4	4	4	4
5	5	5	5	5
6	6	6	6	6

7	7	7	7	7
8	8	8	8	8
9	9	9	9	9
10	10	10	10	10
11	11	11	11	11
12	12	12	12	12
13	13	13	13	13
etc	14,15,16,17,18 etc	14,15,16,17,1 8 etc	14,15,16,17,1 8 etc	14,15,16,17,18 etc

Les vainqueurs des championnats “interclubs” seront les équipes réalisant les scores les plus faibles.

Les points marqués sur les relais départageront les ex-aequo.

Il y aura un classement “ OPEN ” et un classement “BRETAGNE”

Ces interclubs feront partie intégrante de la Coupe de Bretagne . Pour les clubs affiliés à la ligue de Bretagne : classement individuel sur les épreuves individuelles, (TC sur le 5 km, Jeunes sur le 2 km)) Classement des clubs sur les relais et le contre la montre.(voir règlement de la Coupe Bretagne)

Engagements :

- **5 km** : Les engagements sont de 16 € (licenciés FFN) et 26 € pour les non licenciés (+ 10 € : licence eau libre)
- **2 km** : Les engagements sont de 16 € (licenciés FFN) et 26 € (pour les non licenciés (+ 10 € licence eau libre)
- **4 x 500 m** : Les engagements sont de 4 € x 4 =16 € (par équipe)
- **2 km contre la montre par équipe** : les engagements sont de 4 € x 4 = 16 € par équipe
- **650 m** : Les engagements sont de 5 € (Licenciés FFN) et 15 € pour les non licenciés (+ 10€ licence eau libre)

Les engagements se feront en ligne sur le site FFN approprié pour les nageurs FFN et les non-licenciés FFN,(<https://ffneaulibre.fr>) avec téléchargement des justificatifs et règlement en ligne. La fin des inscriptions est indiquée sur la plateforme pour chaque nage. En cas de forfait, même médical, les engagements resteront acquis à l’organisateur. **Il n’y aura pas d’inscription sur place.**

Pour les licenciés FFTri, FFESSM et non-licenciés, lors de leur 1ère inscription, il leur sera attribué une licence FFN eau libre, au montant de 10€, avec création d’un identifiant (IUF) . Lors des

inscriptions ultérieures,ils s'engageront en tant que licenciés FFN et paieront alors le tarif correspondant aux licencié FFN.

La remise des bonnets et la confirmation des inscriptions se feront le samedi à partir de 12 h 00 à 13 h 00 et le dimanche à partir de 8 h 00 jusqu'à 9 h 00 et l'après-midi de 13 h à 14 h

Catégories et récompenses :

COUPE DE France et Bretagne: 5 km : Médailles et lots aux 3 premiers TC, junior 3 et senior (2003 et avant), juniors 2 (2004/2005), juniors 1 et jeunes (de 2006 à 2009), Maîtres 1 (25-44ans) et M2 (45 et +)

prize-money T.C. 1^{er}: 100 € 2^{ème} 75 € 3^{ème} 50 €

&&&&&&&

COUPE DE France et Bretagne : 2 km : médailles et lots aux 3 premiers TC, junior 2 (2004/2005), Junior 1 (2006/2007) et jeunes (2008/2009/2010)

MÉDAILLES AU PREMIER DE CHAQUE CATÉGORIE DES MAÎTRES

&&&&&&

RELAIS MIXTE 4 X 500 M

Podiums: Toutes Catégories

&&&&&&&&&

CONTRE LA MONTRE PAR ÉQUIPES

Podiums: Toutes Catégories

INTERCLUBS OPEN

Podiums: Toutes Catégories (mixtes)

&&&&&&

650 M : (Découverte) : classement jeunes (2008/2009/2010), avenir 10 ans (2011), avenir 9ans (2012)

&&&&&&

ASPECT MEDICAL :

Chaque nageur engagé sur les épreuves du championnat de France et de coupe de France étant licencié à la F.F.N. pour la saison 2020/2021 a donc subi un examen médical : en conséquence et ainsi se déclare apte à participer aux courses dans lesquelles il a été engagé.

Les nageurs et nageuses non licenciés à la FFN et non licenciés à la FFTRI devront présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition en milieu naturel et d'une autorisation parentale pour les mineurs.

Chaque nageur atteste avoir acquis l'entraînement nécessaire pour s'engager sur l'épreuve à laquelle il s'inscrit, et estime disposer, le jour de cette épreuve, des moyens physiques et psychologiques nécessaires pour la terminer dans les délais sans avoir besoin d'aller anormalement au bout de ses moyens.

Avant, durant, et après la compétition un service médical adapté est présent pour assister les concurrents.

ANNULATION :

En cas de force majeure, (hygiène ou sécurité), le juge arbitre peut décider d'annuler la course sans qu'aucun dédommagement ne puisse être demandé par les concurrents. En cas d'arrêt de la course par le juge-arbitre, un classement sera toutefois établi selon les modalités exprimées lors de la réunion technique et les points marqués par les concurrents seront attribués en fonction de la distance nagée selon le barème coupe de France.

En cas d'annulation de la compétition pour cause de force majeure (décision administrative, catastrophes naturelles etc,,) les jours précédents la compétition, l'organisateur informera les concurrents par mail et l'information figurera sur le site web de l'organisateur), L'organisateur s'engage à rembourser le prix de l'engagement , déduction faite du coût de la licence promotionnelle eau libre (10 €) et éventuels frais afférents.

Droit à l'image :

Chaque participant accepte que l'organisateur se réserve le droit d'utiliser l'image d'un nageur à des fins de communication et / ou de promotion de la manifestation.